

De 2006-2007 à 2015-2016, la population enseignante, exprimée en équivalents temps-plein, a augmenté de 10,6 % dans l'enseignement maternel ordinaire, de 8,7 % au niveau primaire, de 1,5 % au niveau secondaire et de 24,6 % dans l'enseignement spécialisé. Les décrets portant sur l'amélioration de l'encadrement maternel et primaire, le renforcement de l'encadrement au 1^{er} degré du secondaire, et l'encadrement différencié, ont apporté leurs effets positifs sur l'encadrement, dans la mesure où les ratios « élèves / ETP enseignant » ont globalement diminué entre 2006 et 2010. Au cours des 5 dernières années, le ratio a continué de baisser dans l'enseignement maternel (de 15,9 en 2011 à 15,7 en 2015) mais s'est stabilisé à 14,2 au primaire et à 9,7 au secondaire.

La population étudiée concerne les enseignants dénombrés en « équivalents temps-plein »¹ (ETP), rémunérés par la Fédération Wallonie-Bruxelles². Il concerne non seulement les enseignants en poste mais également ceux qui sont détachés, en mission, en congé de maladie et de maternité, etc., soit 4 % des enseignants hors DPPR³. Les personnes ayant opté pour une DPPR ne sont pas prises en compte dans les statistiques.

Le rapport « élèves / ETP enseignant » proposé ci-dessous ne représente pas le nombre moyen d'élèves par classe. D'abord, l'horaire d'un élève nécessite plus d'un ETP enseignant. Ensuite, la détermination du nombre d'ETP n'est pas strictement proportionnelle au nombre d'élèves, mais résulte d'une attribution de périodes ou d'emplois par paliers, les premières tranches d'élèves rapportant davantage d'encadrement que les dernières. Enfin, dans le secondaire, où l'encadrement est calculé distinctement par degré et forme d'enseignement, les élèves du 1^{er} degré et des 2^e et 3^e degrés de qualification génèrent davantage d'encadrement que ceux des 2^e et 3^e degrés de transition. Outre la population scolaire, la spécificité des réseaux et la structure des écoles ont donc une incidence non négligeable sur le nombre d'ETP.

Évolution du personnel enseignant dans l'enseignement ordinaire par réseau (fig. 27.1)

Dans l'enseignement maternel ordinaire, le nombre d'enseignants a augmenté de 10,6 % de 2006-2007 à 2015-2016, passant de 9 980 à 11 038 ETP. Cette évolution s'explique par une hausse de 7,1 % de la population scolaire en 10 ans et par les mesures de renforcement de l'encadrement prises en 2005 et 2006 (meilleure comptabilisation des élèves) et 2009 (encadrement différencié : création de 123 ETP). La croissance des effectifs enseignants a été nettement plus élevée dans l'enseignement organisé par la Fédération (+15,4 %) et dans le réseau libre (+14,7 %) que dans l'officiel subventionné (+7,3 %).

Aux niveaux primaire et secondaire ordinaires, les effectifs globaux ont augmenté de respectivement 8,7 % et 1,5 % pour atteindre 22 653 et 37 689 ETP en octobre 2015. Ces hausses résultent en bonne partie de la mise en œuvre de décrets visant à renforcer l'encadrement au cours des 10 dernières années : en P1/P2 et dans les implantations primaires de petite taille à partir de 2005-2006 (création de 713 ETP), au 1^{er} degré du secondaire à partir de 2008-2009, encadrement différencié à partir de 2009-2010 (+336 ETP au primaire et +432 ETP au secondaire). L'augmentation de la population scolaire au primaire depuis 2006 (+6,5 % en 10 ans) et au secondaire depuis 2010 (+4,1 % en 5 ans) contribue également à la croissance des charges. Dans l'enseignement secondaire, l'évolution diffère toutefois de manière sensible entre les réseaux : en 10 ans, le nombre d'enseignants a diminué de 2 % dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles et d'1,6 % dans le réseau officiel subventionné, alors qu'il a augmenté de 4,1 % dans le libre subventionné.

Évolution du ratio « élèves / ETP enseignant » dans l'enseignement ordinaire par réseau (fig. 27.2)

Dans l'enseignement fondamental, les ratios mettant en regard les charges enseignantes et les populations scolaires ont diminué de manière continue jusqu'en

2009-2010, en conséquence des mesures de renforcement de l'encadrement. Au maternel, le ratio est ensuite resté stable jusqu'en 2013 (15,9), puis est reparti à la baisse pour atteindre 15,7 élèves par ETP en octobre 2015. Au primaire, le ratio global n'a quasiment plus évolué depuis 2009 (14,2 élèves / ETP).

Dans l'enseignement secondaire, une baisse du ratio a été observée entre 2006 et 2009, suivie d'une remontée jusqu'en 2013. Il s'est depuis lors stabilisé à 9,7 élèves / ETP, soit le même niveau qu'en 2006.

Le ratio est systématiquement supérieur dans l'enseignement libre subventionné.

D'une part, au primaire et au secondaire, un seul cours philosophique est organisé dans le libre confessionnel, alors que dans l'officiel et le libre non confessionnel il peut y avoir jusqu'à 6 cours différents, en fonction des demandes des parents. Ainsi, pour 100 élèves d'une même année d'études, on aura 4 groupes (8 périodes) dans le libre confessionnel, mais, le cas échéant, le double dans un autre réseau si les 6 cours sont organisés.

Un autre facteur explicatif, au niveau fondamental, est la taille moyenne des implantations, plus élevée dans le réseau libre subventionné, ce qui, compte tenu du mode de calcul, génère des économies d'échelle par rapport à l'encadrement. En octobre 2015, on compte en moyenne 209 élèves par implantation dans le libre, contre 135 dans l'officiel subventionné et 180 dans le réseau de la Fédération.

Enfin, au niveau secondaire, dans l'officiel subventionné, le ratio moins élevé s'explique par le poids des sections qualifiantes, qui bénéficient d'un meilleur encadrement : 55,1 % des élèves de ce réseau fréquentaient les 2^e, 3^e et 4^e degrés de qualification (CÉFA inclus) en octobre 2015, contre respectivement 27,5 % et 30,4 % dans le réseau de la Fédération et dans le libre subventionné.

Évolution du personnel enseignant dans l'enseignement spécialisé par réseau (fig. 27.3)

C'est dans l'enseignement spécialisé que la hausse des effectifs a été la plus marquée : de 6 651 ETP enseignants en octobre 2006 à 8 285 ETP en 2015, soit une augmentation de 24,6 %. La croissance s'est élevée à 12,6 % sur les 5 dernières années, conséquence logique d'une forte augmentation de la population scolaire (+8,2 % depuis 2010-2011)⁴ couplée à un ensemble de mesures visant à améliorer l'encadrement.

Évolution du ratio « élèves / ETP enseignant » dans l'enseignement spécialisé par réseau (fig. 27.4)

La mise en relation de l'évolution du nombre d'ETP enseignants à celle du nombre d'élèves de l'enseignement spécialisé fournit un ratio qui passe de 4,7 à 4,4 élèves par ETP en 10 ans, résultant d'un accroissement de la population scolaire plus lent que celui de l'effectif enseignant.

Contrairement à ce que l'on observe dans l'enseignement ordinaire, le ratio est ici le plus élevé dans l'enseignement officiel subventionné, soit 4,6 élèves / ETP, contre 4,3 dans le libre et 4,4 dans le réseau de la Fédération. Ces légères différences reflètent certaines spécificités concernant les niveaux, types et formes d'enseignement organisés par les réseaux.

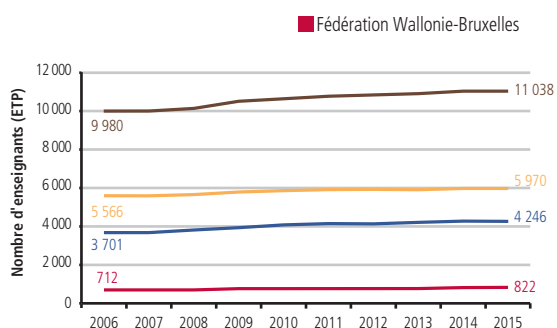
1 Un « équivalent temps-plein » représente l'unité de mesure d'une charge budgétaire.

2 Le nombre d'enseignants « ETP » correspond au nombre de charges « ETP » rémunérées par la Fédération Wallonie-Bruxelles au mois d'octobre de l'année scolaire. Il concerne non seulement les enseignants en poste mais également ceux qui sont détachés, en mission, en congé de maladie et de maternité, etc., soit 4 % des enseignants hors DPPR.

3 Ces mesures de fin de carrière sont des mises en disponibilité volontaires pour départ précédant la pension de retraite telles que le permettent les articles 7 à 10 de l'Arrêté Royal du 31 mars 1984.

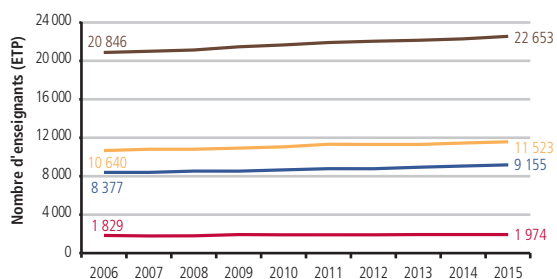
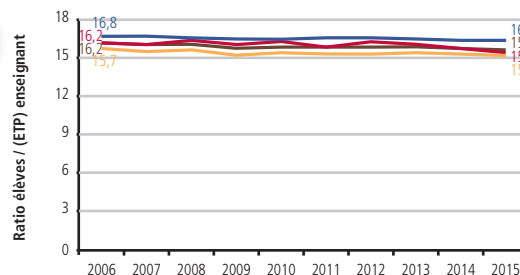
4 Voir l'indicateur 6 (*Publics de l'enseignement spécialisé : effectifs et âges*)

27.1 Évolution du personnel enseignant dans l'enseignement ordinaire par réseau - Situation du mois d'octobre 2015

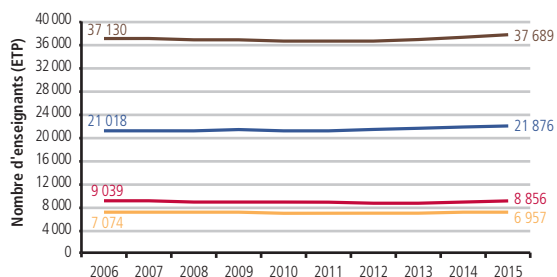
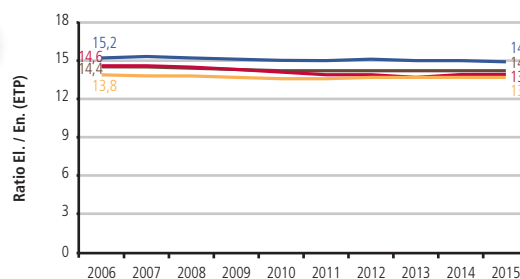


Maternel ordinaire

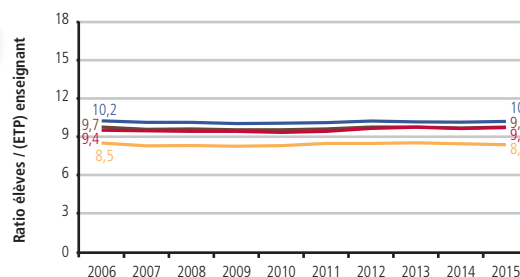
27.2 Évolution du ratio « élèves / ETP enseignant » dans l'enseignement ordinaire par réseau - Situation du mois d'octobre 2015



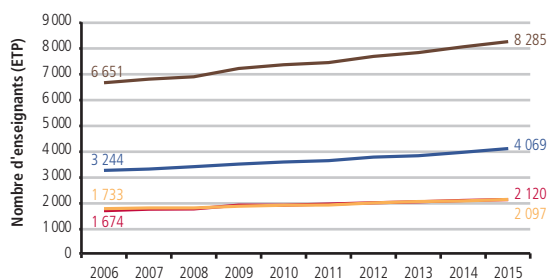
Primaire ordinaire



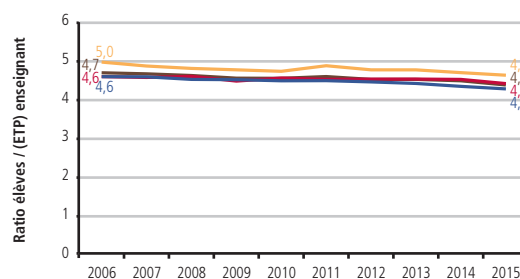
Secondaire ordinaire



27.3 Évolution du personnel enseignant dans l'enseignement spécialisé par réseau - Situation du mois d'octobre 2015



27.4 Évolution du ratio « élèves / ETP enseignant » dans l'enseignement spécialisé par réseau - Situation du mois d'octobre 2015



En octobre 2015, dans l'enseignement secondaire ordinaire, le nombre d'équivalents temps-plein du personnel enseignant s'élève à 21 876 dans l'enseignement libre subventionné ; ce qui fournit un ratio « élèves / ETP enseignant » de 10,1 contre 9,7 tous réseaux confondus.